|  |
| --- |
| **NON A LA SUPPRESSION DE LA MOITIE DES PLACES DE STATIONNEMENT** **RUE DU BOIS et à l’impact sur les rues adjacentes déjà surchargées** |

**Soyons solidaires et à l’écoute des habitants**. Merci de déposer votre pétition signée dans la boîte au 18 ou 128 de la rue du Bois ou de la renvoyer à assoc.bois.pellevoisin@gmail.com (format mail ou pdf, jpeg)

**Les habitants de la rue du Bois et des rues adjacentes :**

1. ont été choqués que, sans concertation préalable, après plus de 20 ans de tranquillité, la police municipale soit passée pour dresser des PV de stationnement en application du stationnement bilatéral alterné, une solution unanimement jugée dépassée, inadaptée et non appliquée d’un commun accord depuis plus de 20 ans ;
2. comprennent qu’il soit nécessaire de réduire l’usage de la voiture en ville, mais rappellent que pour ne pas rouler en voiture il faut pouvoir la garer ;
3. remémorent que dès 2008, ils étaient 288 à signer une pétition alertant la Mairie sur l’insuffisance de places de stationnement et les conséquences désastreuses du remplacement de 76 parkings et garages rue Germain Pilon et 4 rue du Bois par 70 à 80 logements dans deux immeubles qui ne prévoyaient que 0,6 place de stationnement par nouveau logement sans remplacement des anciens stationnements : <http://pellevoisin.canalblog.com/archives/2008/10/28/11139330.html> ;
4. regrettent l’absence d’une réelle prise en compte des besoins liés aux hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, nombreux cabinets médicaux qui ont pour conséquences des va-et-vient nombreux et des besoins de stationnement affectant le début de la rue et qui se répercutent nécessairement aux environs. (Ambulances, Pompiers, Taxis, famille des patients …) sans oublier les commerces de la rue du Buisson et les écoles environnantes ;
5. regrettent de devoir saturer les rues adjacentes de la rue du Bois pour trouver une place.

**En conséquence :**

1. Nous nous opposons à la suppression de la possibilité de se garer simultanément des 2 côtés de la rue du Bois et, à terme, à la pose de poteaux sur trottoirs, interdisant l’arrêt pour décharger, faire descendre ses enfants, etc.
2. Nous nous opposons au projet ubuesque de faire payer le stationnement pour perdre la moitié des places.
3. Nous demandons l’ouverture d’une véritable concertation sur la compatibilité entre les différents besoins des habitants qui sont à la fois des automobilistes, des cyclistes et des piétons avec ou sans poussette ou handicap.
4. Nous demandons la suspension de toute verbalisation pendant la durée de la concertation tout en nous engageant à ne pas user outre-mesure de cette tolérance et à veiller à la circulation des bus, des bennes à déchets, des cyclistes, des piétons et des PMR.

|  |
| --- |
| Autres observations que je fais personnellement le cas échéant |

Fait à Lille, le …………………………………….

M - Mme - Melle NOM : …………………………………………………………………………………………………………

 Prénom : ……………………………………………………………………………………………………..

 Adresse : ………………………………………………………………………………………………………

**SIGNATURE (S)**